Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 39 (1997)

Artikel: Une balance monétaire à tare fixe
Autor: Hochuli-Gysel, Anne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-245814

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une balance monétaire à tare fixe

Anne Hochuli-Gysel

Résumé

Une balance monétaire à tare fixe a été découverte dans les niveaux de surface perturbés de la fouille du temple de *Derrière la Tour* en 1996. Ce type de balance qui servait au contrôle rapide d'une monnaie spécifique en or ou en argent est rare. La dimension du plateau et le poids reconstitué 3,9 g environ suggèrent le contrôle de deniers en argent du début de l'époque impériale.

Zusammenfassung

Eine bronzene Münzwaage mit fixer Tara wurde 1996 in der gestörten Oberschicht der Tempelgrabung in der Flur Derrière la Tour geborgen. Es handelt sich um einen seltenen Typ einer Schnellwaage, die meistens der Kontrolle eines bestimmten Edelmetallnominals diente. Der Durchmesser der Waagschale und das annähernd rekonstruierbare Gewicht der zu überprüfenden Münze legen die Möglichkeit nahe, dass es sich dabei um einen frühkaiserzeitlichen Silberdenar gehandelt haben könnte.

Un petit objet en bronze, découvert dans la couche de déblais des fouilles du temple de *Derrière la Tour*, a attiré notre attention[1]. Long de 6 cm seulement, cet objet est constitué d'une barre de section ronde qui se termine d'un côté par une boule légèrement tronconique, de l'autre par un plateau circulaire à rebord droit, fabriqué séparément et soudé. Un anneau est fixé au tiers de sa longueur, du côté de la boule. Le plateau est malheureusement incomplet, un cinquième environ de sa surface est perdu. Le métal est assez bien conservé et recouvert d'une fine couche de patine localisée principalement sur le plateau.

Il s'agit sans aucun doute d'une petite balance monétaire à tare fixe dont le type a été étudié récemment pour les époques romaine et mérovingienne[2]. Deux types de balances à tare fixe ont éxisté. Le premier se présente comme une balance à bras égaux dont l'un des deux plateaux contient, en lieu et place de l'un des plateaux un poids retenu lui aussi par une chainette[3]. Le second type de balance est réalisé en une seule pièce, avec le poids et le plateau solidaires des deux extrémités du fléau[4]. La nouvelle balance d'Avenches en est un exemplaire.

Ce type de balance est conçu pour contrôler le poids d'une monnaie spécifique (fig. 3, 1, «B»)[5]. Le poids de la boule terminale et le point de fixation de la suspension du fléau sont calculés de façon à ce qu'une monnaie de poids «B», posée sur le plateau, mette le fléau à l'horizontale (fig. 3, 1). Ainsi, la balance sert au contrôle du poids de toute monnaie de ce même type. Si l'on pèse une monnaie de poids «C», qui n'est pas assez lourde, le fléau ne se met pas à l'horizontale, mais penche vers l'extrémité globuleuse (fig. 3, 2). Le poids qui manque par rapport à celui de la monnaie de référence est compensé par l'addition sur le plateau d'un poids «D» de petite dimension (fig. 3, 3). Cette manipulation permettait au changeur ou contrôleur de monnaies de détecter les fausses monnaies ou celles d'un poids moindre. Par contre, il n'obtenait aucun indice s'il pesait, par exemple, une monnaie apparemment en argent mais en réalité fourrée de cuivre et ayant le même poids que la pièce imitée. Dans ce cas, le *nummularius*, le contrôleur des monnaies, appliquait d'autres méthodes de vérification: il jetait par exemple les pièces sur une surface en pierre pour entendre le bruit caractéristique de la monnaie en argent, ou alors il les humait pour en reconnaître l'odeur[6]. Mais il pouvait aussi procéder par comparaison en immergeant les deux plateaux de la balance, l'un portait une pièce reconnue comme authentique, l'autre la pièce suspecte; lors de cet examen, la différence de densités des métaux révèle la fausse monnaie[7]. Seul le premier type de balance monétaire à tare fixe, décrit ci-dessus, se prête à ce genre de contrôle. Il est évident que la balance à tare fixe du deuxième type, représentée par la balance d'Avenches, ne servait qu'à une vérification rapide et un contrôle approximatif du poids d'une monnaie. Pour le vrai contrôle officiel, on utilisait la balance à bras égaux qui permettait une précision beaucoup plus grande[8].

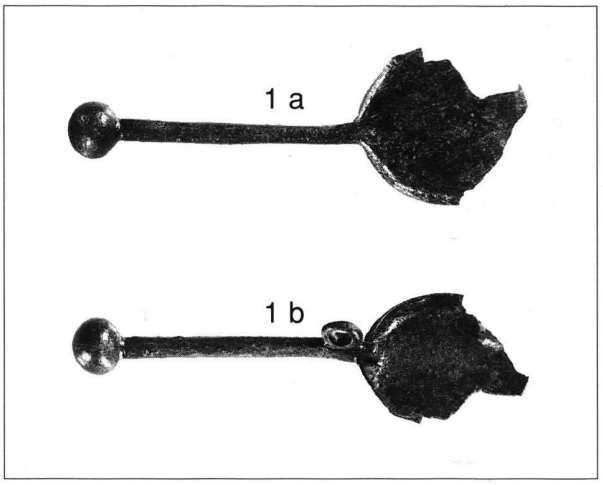

Fig. 1 a. b. Balance monétaire à tare fixe, en bronze. Longueur 6 cm. Inv. 96/9952-5. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

Le contrôle des monnaies n'était pas toujours nécessaire à l'époque romaine impériale. En général, les émissions étaient surveillées de près par les services du *nummularius*. La vérification s'imposait surtout dans deux situations. Dans les régions frontalières de l'Empire, on contrôlait des monnaies en argent ou en or de nominaux différents des normes romaines pour déterminer le taux de change. Une telle vérification fut surtout nécessaire à l'époque où les normes romaines ne s'étaient pas encore imposées de manière générale, ou lorsqu'elles ne furent plus respectées. D'après Feugère *et al.* 1996, deux périodes sont à signaler, celle de la République tardive, où certaines monnaies en métal précieux circulaient en même temps que les émissions de Rome, et celle qui suit la chute de l'Empire[9]. Les

[1] J. Morel, Chronique des fouilles archéologiques. 1. Derrière la Tour, avenue Jomini 1-5, *BPA* 38, 1996, p. 92.

[2] L'unique autre balance monétaire de Suisse, retrouvée à Augst, est publiée dans: M. Feugère, G. Depeyrot, M. Martin, Balances monétaires à tare fixe. Typologie, métrologie, interprétation, *Gallia* 53, 1996, p. 345-362, surtout p. 348, n° A5.

[3] H. R. Jenemann, Eine römische Waage mit nur einer Schale und festem Gegengewicht. *Archäologisches Korrespondenzblatt* 14, 1984, p. 81-96.

[4] On pourrait imaginer que ce type de balance s'est développé à partir de la balance dite de «Besmer» ou en même temps qu'elle, cf. H. R. Jenemann, Die Besmer-Waage im Altertum. *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums in Mainz* 41, 1994, p. 199-229

[5] Feugère *et al.* 1996, p. 356-358. Le contrôle des monnaies en argent est déjà institué en Grèce, par une loi athénienne de 375/4 av. J.-C. (loi de Nicophon), donc bien avant la période discutée dans cet article, cf. R. S. Stroud, An Athenian Law on Silver Coinage, *Hesperia* XLIII, 1974, p. 157-188. Je remercie P. Ducrey de cette information.

[6] Pauly's Realenzyklopädie (RE), s.v. *nummularius*, avec citation d'Epictète, 1,20,8.

[7] Cf. Jenemann 1984 (note 3), p. 90, fig. 4.

[8] Cf. Jenemann 1994 (note 4), p. 200-202.

[9] A ce propos cf. aussi J. Werner, Waage und Geld in der Merowingerzeit. *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, phil.-hist. Klasse, Heft 1, 1954, p. 3-40, surtout p. 3-7.

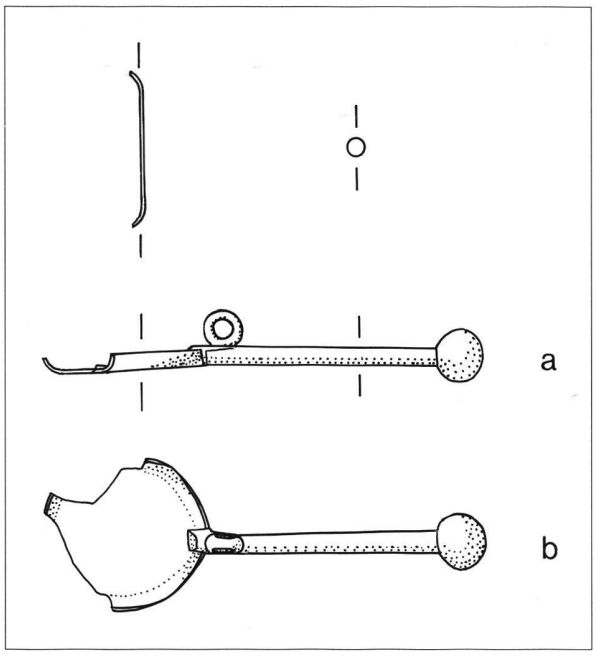

Fig. 2 a. b. Balance monétaire à tare fixe, en bronze. Longueur 6 cm. Inv. 96/9952-5. Dessin M. Aubert, MRA.

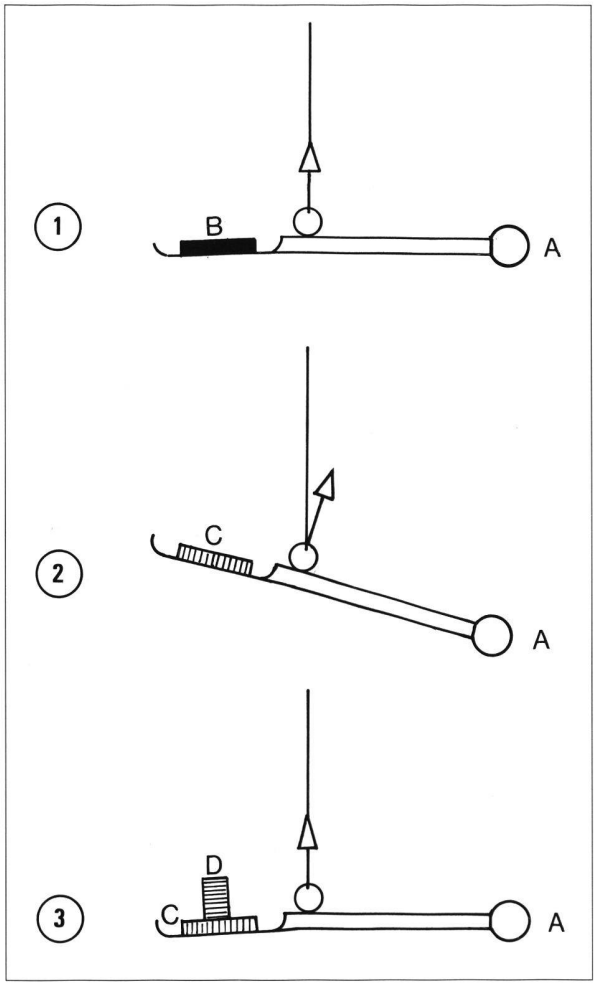

Fig. 3. Schéma du fonctionnement d'une balance à tare fixe. Dessin M. Aubert, MRA.

balances monétaires à tare fixe d'époque tardive, surtout mérovingiennes et provenant le plus souvent de tombes masculines, se distinguent clairement par leur petit plateau et par une tare voisine de 1,15 g. Elles servaient au contrôle du *triens*, monnaie en or, qui possède un diamètre de 1,5 cm. Le plateau circulaire de ces balances présente un diamètre correspondant exactement à celui de cette monnaie[10]. On ne connaît que cinq balances datables de l'époque romaine, qui ne présentent d'ailleurs pas de caractéristiques communes bien définies. Certaines d'entre elles, retrouvées en Péninsule Ibérique, datent du Ier s. av. J.-C. et représenteraient la situation d'un marché monétaire à nominaux mixtes[11]. La balance ressemblant le plus à notre objet (fig. 1) est celle d'Augst, datée par Feugère *et al.* du IVe s. ap. J.-C. [12] De nouvelles recherches sur le matériel du même contexte de découverte permettent de proposer plutôt une datation du Haut-Empire[13]. Un modèle proche de notre balance fig. 1 est attesté également par certaines balances à un plateau [14]. Il est évident que le plateau de 2,2 cm de diamètre de la balance d'Augst laisse supposer qu'il a été prévu pour contenir un *solidus* du IVe s. ap. J.-C., qui mesure 2 à 2,1 cm de diamètre. Mais le fléau plié de la balance ne permet pas de restituer le poids de la tare et donc du nominal équivalent à celle-là, en l'occurence 4,5 g pour un *solidus*. Par contre le plateau de la balance d'Avenches, dont la partie plane présente un diamètre de 1,8 cm pourrait bien avoir servi à y loger un denier; le poids équilibrant à la tare fixe désignererait plutôt un denier d'un diamètre d'environ 1,8 cm et d'un poids de 3,9 g[15]. Il s'agirait par conséquent d'une balance conçue pour la vérification du denier avant l'introduction du nouveau poids de celui-ci, en 63[16].

Le caractère religieux du lieu de trouvaille évoque la description de l'agitation des changeurs d'argent et autres marchands du Temple de Jérusalem, et leur expulsion par Jésus[17]. Aux yeux de l'administration romaine, il n'existait en revanche pas d'incohérence entre le lieu sacré et l'activité

[10] Feugère *et al.* 1996 (*supra*, note 2), p. 349, fig. 2, nos B2, B3, B5, B7 et B10.

[11] Feugère *et al.* 1996 (*supra*, note 2), p. 347.

[12] Feugère *et al.* 1996 (*supra*, note 2), p. 348, fig. 1, no A5.

[13] Je remercie Alex Furger de cette information.

[14] N. Franken, Römische Schnellwaagen im Rheinischen Landesmuseum Bonn. *Bonner Jahrbücher* 195, 1995, p. 430, Abb. 4.

[15] Nous remercions vivement l'EMPA à Dübendorf et tout particulièrement M. P. Lienemann qui nous a aidée à retrouver le poids approximatif de la tare fixe.

[16] M. R.-Alföldi, *Antike Numismatik. Teil I. Theorie und Praxis*, Mayence, 1978, p. 158.

[17] Nouveau Testament, Evangile selon Saint Jean, 13-17: « La Pâque des Juifs était proche, et Jésus monta à Jérusalem. Il trouva dans le temple les vendeurs de bœufs, de brebis et de pigeons, et les changeurs assis. Ayant fait un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple, ainsi que les brebis et les bœufs; il dispersa la monnaie des changeurs, et renversa les tables; et il dit aux vendeurs de pigeons: Otez cela d'ici, ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. »

«bancaire», dénoncée par Jésus comme sacrilège envers le Dieu des Juifs. La proximité d'un temple rendait l'activité de l'échange ou du prêt d'argent plus sérieuse et crédible.

La trouvaille de la balance monétaire dans une couche de déblais ne permet pas d'affirmer avec certitude son utilisation à cet endroit. On est tout de même séduit par l'idée que la vérification des monnaies en argent ait été exercée à *Aventicum* dans un lieu sacré. Rappelons que les fouilles de l'*insula* 20 en 1996 ont livré deux *follis* frappés l'un autour de 2 av. J.-C. et 4 ap. J.-C. l'autre en 80-81 ap. J.-C.; ce sont des deniers en argent fourrés de bronze, donc des fausses monnaies imitant les deniers d'un poids de 3,9 g[18].

Avec l'identification de la balance monétaire à tare fixe découverte à Augst, la pièce d'Avenches (fig. 1-2) est le seul autre objet de ce type retrouvé en Suisse. La rareté de cet instrument justifie une note préliminaire à la publication du temple lui-même et de l'ensemble des trouvailles faites lors des investigations de 1996[19].

[18] Cf. *supra*, F. E. Koenig, Les monnaies de l'*insula* 20 (fouilles de 1996), n°s 11 et 19, qui pèsent un peu plus que 2 g.

[19] La publication est prévue dans le *BPA* 41 ou 42, 1999 ou 2000, sous la direction de J. Morel, avec la collaboration de M.-F. Meylan Krause, C. Agustoni *et al.*